

L'Ami du Colon

"Aidons-nous les uns les autres"

Organe de la Coopérative des Colons du Nord

"Pater meus agricola"

AMÉDÉE DENAULT, Editeur-Rédacteur.

NOMININGUE, LE 8 FEVRIER 1907

VOL. I—No 36

DIRECTIONS EPISCOPALES

Un communiqué de Mgr l'Archevêque d'Ottawa

S. G. Mgr Duhamel, notre Ordinaire distingué a bien voulu nous honorer de la communication suivante, dont l'importance n'échappera à personne, et que nous publions avec gratitude et respect.

Archevêché d'Ottawa, le 2 février 1907.

Monsieur J. M. AMÉDÉE DENAULT,

Directeur de l'Ami du Colon,

Nominuingue.

Monsieur le Directeur,

Le 23 janvier dernier, j'avais écrit à Monsieur Joseph Demers, propriétaire-éditeur de l'Étoile Polaire, de Labelle, une lettre au sujet de certains articles publiés dans cette feuille et qui m'avaient été communiqués par quelques personnes qui en avaient été à bon droit scandalisées.

Ce Monsieur, je ne sais pourquoi, s'est contenté de publier une citation que je faisais dans ma lettre, avec la protestation que je lui demandais de faire. Evidemment, cela ne suffit pas.

C'est pourquoi, comme l'Ami du Colon se publie dans la même région de mon diocèse, je vous prie de vouloir bien publier ma lettre à ce Monsieur. Je vous en envoie une copie.

Veillez, Monsieur le Directeur, me permettre de profiter de cette occasion pour vous féliciter du bien que vous faites par votre journal. Vous vous occupez sérieusement, en esprit de religion et de patriotisme, de faire progresser l'œuvre de la colonisation et de maintenir l'esprit chrétien, et, fidèle organe de "La Coopérative des Colons du Nord", vous travaillez à une œuvre digne d'éloge et de succès.

Quoi qu'il arrive, que votre courage ne faiblisse pas et que tous ceux qui ont à cœur l'extension du règne du Christ vous viennent en aide.

Je demeure, Monsieur le Directeur,

Votre dévoué serviteur en J.-C.,

† J.-THOMAS, Archev. d'Ottawa.

Archevêché d'Ottawa, le 23 janvier 1907.

Monsieur JOSEPH DEMERS,

Propriétaire-éditeur de l'Étoile Polaire,

Labelle, Qué.

Monsieur,

Dans le numéro 40 de votre journal, samedi, 12 janvier 1907, vous publiez un article sur "La Franc-maçonnerie", scandaleux, et je viens vous convier à le désavouer, et cela dans votre journal : c'est votre devoir de le faire.

Si vraiment, avant que d'écrire, vous aviez été curieux de connaître la franc-maçonnerie et son infernale malignité, vous auriez pu y arriver sans le grand labeur dont vous parlez et qui vous inspire d'écrire : "Nous avons eu une misère énorme à nous renseigner". Il est, apprenez-le, un document solennel et auguste qui a été mis sous les yeux du monde entier ; il a pour titre "Humanum genus". Cette encyclique contre la Franc-maçonnerie, qui porte la signature de Léon XIII, vous aurait sans doute découragé d'entreprendre votre lamentable apologie de cette société condamnée. Léon XIII, après avoir fait une enquête sur cette puissance ennemie, non seulement la dénonce, mais il la démasque. "A notre époque, écrit-il, les auteurs du mal paraissent s'être coalisés dans un immense effort, sous l'impulsion et avec l'aide d'une société répandue en un grand nombre de lieux et fortement organisée, la société des Francs-maçons. Ceux-ci, en effet, ne prennent plus la peine de dissimuler leurs intentions et ils rivalisent d'audace entre eux, contre l'auguste majesté de Dieu. C'est publiquement et à ciel ouvert qu'ils entreprennent de ruiner la sainte Eglise. Aujourd'hui, à l'exemple de nos Prédécesseurs, Nous avons résolu de fixer directement notre attention sur la société maçonnique, sur l'ensemble de sa doctrine, sur ses projets, ses sentiments et ses actes traditionnels, afin de mettre en plus éclatante évidence sa puissance pour le mal et d'arrêter dans ses progrès la contagion de ce funeste fléau". L'auguste pontife, au terme de sa lettre encyclique, nous traçait, à tous les Pasteurs des fidèles, cette ligne de conduite :

"En premier lieu, écrivait-il, arrachez à la Franc-maçonnerie le masque dont elle se couvre et faites-la voir telle qu'elle est. Deuxièmement, par vos discours et par des lettres pastorales spécialement consacrées à cette question, instruisez vos peuples ; faites leur connaître les artifices de la secte pour séduire les hommes et les attirer dans ses rangs, la perversité de ses doctrines, l'infamie de ses actes. Rappelez leur qu'en vertu des sentences plusieurs fois portées par nos Prédécesseurs, aucun catholique, s'il veut être digne de ce nom et avoir de son salut le souci qu'il mérite, ne peut sous aucun prétexte s'affilier à la secte des Francs-maçons, etc., etc.

Monsieur, donnez-vous la peine de lire ce document pontifical, ce monument de savoir anti-maçonnique et, j'en suis sûr, vous vous indignerez contre vous-même, si vous relisez votre article sur la Franc-maçonnerie.

Monsieur, l'article : "La Crise religieuse en France" que vous publiez dans votre journal de samedi, 19 janvier 1907, renferme une suite d'énormités que je vous reproche. Vous avez là une manière de penser qui blesse gravement le sens catholique. Le gouvernement français, dans sa guerre à l'Eglise, lui dénie le droit de propriété, en se saisissant de ses temples, — abolit le budget du culte, qui n'était qu'une restitution des biens ecclésiastiques volés il y a plus de cent ans, — foule aux pieds l'autorité hiérarchique, sur laquelle le Christ a fondé son Eglise, et vous commettez la calomnie de dire que le Clergé français allait accepter cette loi de séparation, n'y voyant rien d'impie.

Je regrette donc et beaucoup, Monsieur, que vous ayez si mal causé avec vos lecteurs sur "La Crise religieuse en France". Il n'est pas nécessaire d'être catholique : il suffit d'aimer confesser la vérité historique pour dire : "A l'heure qu'il est, la France officielle et maçonnique scandalise le genre humain".

Monsieur, je dois vous dire encore que vous avez une manière de vous exprimer, en parlant des catholiques militants, familière à nos ennemis. Ainsi, les mots de préjugés aveugles, d'obscurantisme, dont vous usez pour signifier les convictions catholiques et l'effort que nous faisons pour arrêter le cours des doctrines réprouvées, ces mots-là, Monsieur, appartiennent au vocabulaire maçonnique.

Je vous prie, Monsieur, de ne plus écrire dans le ton et dans le style des numéros 40 et 41 de votre journal ; si vous vous obtez à le faire, et par là à offenser le sentiment catholique et à scandaliser vos lecteurs, mon devoir impérieux — (et je l'accomplirai) — ce sera d'aver-

tir mes diocésains qui vous lisent, de se garder du poison que vous leur servirez.

Je veux que cette lettre soit publiée dans le prochain numéro de votre journal. Je ne doute pas que vous acquiescerez complaisamment à mon désir.

Je vous envoie ci-joint la formule de protestation de vos sentiments précis et droits à l'endroit de la Franc-maçonnerie et des lois édictées par le Parlement français contre l'Eglise de France.

Je vous demande de la publier dans votre journal, à la suite de ma lettre. Si vous êtes catholique, vous vous rendrez à mon désir de bonne grâce.

Votre dévoué serviteur,

† J.-THOMAS, Archev. d'Ottawa.

PROTESTATION

A nos lecteurs,

Tout comme Léon XIII a réproché et condamné la Franc-maçonnerie, nous la réprochons et la condamnons.

Tout comme Pie X réproche et condamne les lois édictées par le présent Parlement de France contre l'Eglise de France, nous les réprochons et condamnons.

JOSEPH DEMERS,

Prop.-éditeur de l'Étoile Polaire.

ENSEIGNEMENT

N'abandonnons pas l'école à la politique

"Qu'est-ce que l'Etat moderne ? C'est le gouvernement du pays aux mains d'un parti, aujourd'hui rouge demain bleu ; aujourd'hui libéral, demain conservateur, après demain démocrate, socialiste, républicain, voire même maçonnique, sous tous ces noms de guerre.

Bref, de nos jours, l'Etat, c'est un parti officiellement au pouvoir. En investissant l'Etat de la fonction d'enseigner le peuple, c'est le parti que vous investissez. Oui, M. Homais !

Et ainsi l'éducation des enfants du peuple devient la chose des partis.

Mettre un ministre politique, nécessairement, essentiellement un ministre de parti, à la tête de l'éducation, c'est y mettre le parti lui-même, incarné dans un domestique, un factotum.

Cet agent salarié, s'il cesse de plaire à son maître, le parti, ou à sa maîtresse, la loge, dans l'exercice de ses fonctions de ministre de l'instruction politique (qualifiée de publique par euphémisme parlementaire), s'il n'exécute pas ponctuellement le programme du parti ou de la loge, pourra, du jour au lendemain, sur un simple vote, à la majorité d'une voix, se voir congédier à coup de pied, comme un valet infidèle, pour être remplacé *illico* par un agent plus humble, plus obéissant, plus esclave du parti ou de la loge — marchant au doigt et à l'œil du parti ou de la loge.

Voilà le régime auquel M. Homais soumet "l'éducation nationale."

Voilà ce qu'est l'Etat maître d'école et de l'école.

L'Etat n'est qu'un mot, un trompe-l'œil, une fiction officielle.

Le parti, voilà l'Etat !

Le parti, voilà ce qui tient les ficelles de la marionnette.

Le parti, voilà le maître d'école.

Que voulez-vous que devienne l'éducation populaire aux mains des partis politiques, sinon une bouteille à l'encre où le peuple finira par ne plus voir clair ?

Que voulez-vous que devienne l'âme ainsi tiraillée, déchirée, divisée, dès les bancs de l'école, en tous sens, par les partis s'arrachant les uns les autres l'enseignement public ?

On ne pourrait détruire plus sûrement à la fois l'éducation et l'âme populaire elle-même qu'en livrant ainsi l'enseignement à ce chassé-croisé perpétuel, à ces tripotages incessants et contradictoires, à ces bouleversements, remaniements amendements et renversements spasmodiques résultant des convulsions des partis !

L. HACAULT.

(Croix, de Montréal.)

—Une remarque— de l'Avenir du Nord : "L'Étoile Polaire a été forcée de rétracter ses articles sur la franc-maçonnerie et les affaires de France."

et nous trouvons immédiatement que cette compagnie retirera de sa construction un total d'au moins \$33,200 pour chaque mille, qui lui coûtera, en moyenne, au plus \$25,000. L'extension de Labelle à Nominuingue a coûté environ \$16,000 du mille, en moyenne.

C'est donc un profit net de \$8,300 du mille, au bas mot, que la compagnie réalisera sur la seule construction. Nous trouvons que c'est absolument suffisant comme cela, et que le gouvernement de la province ne serait aucunement justifiable de surajouter inutilement un nouveau profit de \$10,000 du mille à cette aubaine, au détriment de la province.

Qu'à la compagnie s'adresse plutôt à Ottawa et cherche à en obtenir le subside fédéral double, soit \$640 du mille, qui s'accorde généralement pour la construction en pays de montagne ; mais qu'on ne tente point d'exploiter davantage la province, qui a déjà fait sa part généreuse, pour cette entreprise. A tout événement, nous voulons espérer que le gouvernement Gouin ne se prêterait pas à une pareille exploitation.

Sans doute, nous désirons ardemment le succès de cette entreprise, et nous le voulons le plus prochain possible, mais pas au sacrifice inutile et scandaleux des intérêts généraux de la province. Le ministre provincial sera peut-être de notre avis ? Nous verrons bien. Et il arrivera de la sorte qu'une démarche indiscrette, que nous avions hautement déconseillée, retardera peut-être pour longtemps l'extension du chemin de fer à la Lièvre ; jusqu'à ce que le Pacifique se trouve contraint, par les nécessités de la concurrence, de développer son réseau dans cette direction, à ses frais et risques, sans en exiger d'arbitraires conditions.

ECHOS DU DEHORS

—L'Avenir du Nord réclame du gouvernement provincial une loi fixant au maximum de une par mille âmes de population le nombre des licences qui puissent être légalement octroyées en notre province. C'est une des revendications de la C. C. N., depuis sa naissance, revendication que nous avons portée jusque devant la Chambre de Commerce du District de Montréal, et que nous y avons fait approuver. C'est dire avec quelle cordialité nous joignons nos instances à celles du confrère de S. Jérôme.

—Comment la Patrie ne sent-elle point l'inconvenance de faire de la publicité (numéro du 30 janvier 1907) à la baroque et ridicule cérémonie d'un mariage socialiste, dans les milieux essentiellement chrétiens où elle circule ?

—Notre brave confrère de l'Avenir du Nord réussira malaisément à nous rassurer sur l'authenticité de "l'Anglo-protestant", soi-disant, dont il cite une critique de notre article "Pour le drapeau". Quoi qu'il en soit de l'auteur, les arguments fournis contre notre manière de voir n'ont rien de bien convaincant, et laissent très calmes, avec l'intégrité parfaite de leurs convictions, les Nominingsais — non pas les "Nominings", M. l'Anglo.

—M. Godfroy Langlois, député provincial de la division S. Louis, de Montréal, et directeur du grand organe ministériel le Canada, vient de proclamer, devant la Législature, qu'il a déjà répudié l'accusation d'être franc-maçon, mais que ses sympathies actives vont à des écoles nationales, où le contrôle de l'Etat serait plus complet qu'il ne l'est en notre système actuel. C'est la théorie de l'Etat-maître d'école, avec la neutralité inévitable à la clef, quoi qu'en prétende le remuant député. Ce système, nous sommes un très grand nombre, dans la province de Québec, une énorme majorité peut-on affirmer sans crainte, qui n'en voulons pas. M. Langlois affirme, dédaigneux, qu'il n'a aucun souci

de cette opinion "réactionnaire." Mais les Premiers Ministres à Ottawa et à Québec, solidairement responsables de la direction qu'imprime M. Langlois à leur organe en chef, oseront-ils afficher le même mépris ? Laisseront-ils ce novateur les compromettre davantage, comme il l'a fait récemment, avec sa tentative de créer un petit schisme, à la des Houx, en soutenant que deux curés étaient allés à Québec prôner la fondation d'une école non-confessionnelle, à l'encontre de l'opinion unanime et bien connue de nos évêques ?

Si MM. Laurier et Gouin tolèrent bien longtemps pareil état de choses, ne donnant l'air de l'approuver secrètement, nous les prévenons, en ami, qu'ils encourent des risques très sérieux, dans l'arène politique. — Monseigneur l'évêque de S. Hyacinthe a décidé d'élever à la dignité de chanoine son nouveau grand-vicaire, M. l'abbé Guertin. Cette promotion, quoiqu'attendue, ou plutôt d'autant qu'attendue, a vivement réjoui tous ceux qui connaissent et apprécient la science et les mérites de ce vénérable prêtre. A notre sociétaire distingué, nos humbles félicitations.

—Nous joignons notre voix à celles du Temps et de la Patrie pour engager le gouvernement Whitney à ne pas reculer devant la tâche de rendre justice aux catholiques canadiens-français d'Ottawa et de la province d'Ontario, actuellement en instances auprès de lui. Ils lui demandent de leur assurer la fondation d'une Ecole Normale bi-lingue, qui pourrait être rattachée à l'Université d'Ottawa. Cette école servirait à qualifier les instituteurs, de notre foi et de notre langue, que l'étrange jugement du Conseil Privé a condamnés à se faire breveter, religieux ou religieux, comme de vulgaires pékins, ou à déguerpier de leurs écoles, après des années et des années d'un régime d'immunité qu'une loi, simplement honnête mais pas assez formelle, leur avait assuré. M. Whitney s'est jusqu'ici montré de taille à comprendre l'injustice à réparer que cela constitue, et à l'entreprendre hardiment. Au reste, le ministre provincial de l'éducation, l'honorable Dr Pyne, a lui-même reconnu qu'il convenait de le faire. L'honorable M. Rhéaume, ministre des travaux publics d'Ontario, notre honneur compatriote et sociétaire en C.C.N., s'est prononcé dans le même sens. Espérons que toutes ces bonnes volontés combinées réussissent sans trop de peine à faire triompher le bon droit.

—Nous déposons l'hommage des sincères regrets et de la fraternelle appréciation d'un ancien compagnon de travail, sur la tombe fraîchement refermée de feu David Major, un confrère journaliste qui vient de mourir subitement, à 56 ans, en service actif à la Presse. Nos condoléances à la rédaction de ce journal et à la famille du défunt, parmi laquelle se trouve notre digne ami M. Chs. B. Major, avocat, et cousin du journaliste décédé.

—Les protestations des catholiques du monde entier continuent de s'élever contre le gouvernement de sectaires qui persécute, en France, l'Eglise catholique et déclare ouvertement la guerre à Dieu. Celles des catholiques de New-York, sous la présidence de leur archevêque distingué, Mgr Farley, sont au nombre des plus récentes, mais elles comptent aussi parmi les plus importantes et les plus préemptives.

—Le Progrès de Valleyfield consacre l'espace de son leader-article à reproduire les déclarations de M. Langlois, du Canada, en faveur des "écoles nationales" ! Le Progrès de Valleyfield est la propriété de M. F. X. Dupuis, député provincial de Chateauguay, et qui passe pour avoir des idées dans la même "orientation" que M. Langlois. Birds of a feather flock together. En langage maternel : Qui se ressemble . . . se copie.

—C'est la presse qui fait l'opinion, et c'est l'opinion qui mène le monde."

L'AMI DU COLON

Organe de la Coopérative des Colons du Nord.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé et publié à Nominigüe, Comté de Labelle, Qué.

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour l'année, \$1.00
Pour six mois, 0.50
Le numéro, : : 2 sous

L'abonnement est payable d'avance. Quand il est payé pour un an, il donne droit au titre et à la qualité de "membre actif" ou de "membre adhérent" de la Coopérative des Colons du Nord, selon que le souscripteur appartient ou non à la région Labelle.

Adresse Postale :

L'AMI DU COLON, Nominigüe, Qué

NOMINIGUE, 8 FÉVRIER 1907

PROPOS AGRICOLES

GRAINES DE CHOIX Distribution gratuite

Les cultivateurs, surtout ceux qui sont membres des Cercles agricoles, doivent savoir que, chaque année, ils peuvent se procurer des graines de choix, en s'adressant à la Ferme Expérimentale d'Ottawa.

On ne peut ignorer l'intérêt actif et zélé que porte l'honorable Ministre de l'Agriculture à tout ce qui relève de son département; il désire avant tout le progrès de l'agriculture, de l'industrie laitière, et de ses accessoires, par l'application des bonnes et excellentes méthodes.

Et comme, d'autre part, ce serait peu de chose d'avoir seulement la théorie et l'enseignement par écrit, son but est de faire connaître que tout cultivateur canadien peut lui-même faire des essais sur son terrain avec des échantillons de semences qui, pour être nouveaux peut-être, sont certainement de qualité supérieure.

Or, cette année, les échantillons proviennent des fermes de l'Ouest et ont été choisis entre les meilleures récoltes obtenues à Indian-Head (Sask.) et Brandon, Manitoba. La distribution consiste en échantillons d'avoine, de blé de printemps, d'orge, de maïs pour ensilage seulement et de pommes de terre. La quantité d'avoine qui sera envoyée, sera de 4 livres, et de blé ou d'orge, de cinq livres, ce qui suffira pour ensemençer un vingtième d'acre. Les échantillons de maïs et de pommes de terre seront du poids de 3 livres chacun.

Nous indiquons la liste des variétés offertes dans chaque classe.

10 Avoine — Banner, Danish, Island Ligowo améliorée, Thousand Doliar, White Giant, Wide Awake (variétés blanches) et Goldfinder (variété jaune).

20 Blé — Fife rouge, Preston, Perey, Pringle's Champlain, Stanley, Huron et Fife Blanc.

30 Orge — A six rangs, Mensury, Odessa, Mansfield et Claude. A deux rangs : Sydney, Invincible, Standwell et Canadien Thorpe.

40 Maïs — Pour ensilage. Variétés précoces : Angel of Midnight, Compton, Early et Longfellow. — Variétés tardives : Selected Leaming, Early Mastodon et White Cap Yellow Dent.

50 Pommes de terre — Carman No 1, Early White Prize, Rochester Rose, Money Maker, et Late Puritan.

Chacun de ceux qui demandent de ces échantillons ne peut en recevoir qu'un seul; ainsi si l'on reçoit un échantillon d'avoine, on ne peut en recevoir aussi un de blé, d'orge ou de pommes de terre. De plus, on ne peut accorder qu'un échantillon par maison. Ces échantillons sont expédiés franco de port par la poste.

Ces demandes doivent être adressées au Directeur des Fermes Expérimentales d'Ottawa, et l'on peut les envoyer en tout temps avant le 15 février, date à laquelle les listes seront closes afin que les échantillons demandés puissent être expédiés à temps pour les semailles. En faisant les demandes, on fera bien de mentionner la variété que l'on préfère. Ceux qui demandent du maïs d'ensilage ou des pommes de terre voudront bien se rappeler que le maïs n'est pas disponible pour distribuer avant le mois de mars, et que les pommes de terre ne peuvent être expédiées par la poste avant que tout danger de gelée soit écarté. Il n'est pas besoin d'affranchir les lettres ou paquets adressés à la Ferme Expérimentale.

La conclusion pratique est celle-ci : Cultivateurs et colons qui voulez sincèrement l'amélioration de votre sort, entrez dans les vues du gouvernement qui s'intéresse si vivement à l'agriculture. Vous admettez que les méthodes nouvelles sont meilleures, vous devez admettre aussi que les graines de choix peuvent être essayées sur vos terres. Essayez-les, rien de plus facile. Vous êtes du Cercle Agricole de votre paroisse ou mission, ou, si vous n'en faites pas partie, il est bon que vous en soyez, car rien n'encourage et n'aide au succès comme l'union dans l'effort. Ne laissez donc pas passer cette occasion; de suite écrivez et demandez l'échantillon qu'il vous plaira. Adressez-vous au Directeur de la Ferme expérimentale, et il vous enverra gratuitement un petit paquet. Vous sèmerez la graine en suivant bien les indications marquées sur la lettre qui accompagne l'envoi. Et à l'automne, n'oubliez pas de retourner à la Ferme un échantillon des graines que vous avez obtenues, en mentionnant tout ce qui doit être signalé conformément à la recommandation écrite sur la lettre que vous recevez.

Une chose certaine est celle-ci : Si les Cercles Agricoles étaient des sociétés composées de tous les cultivateurs d'une localité, si chacun tenait à s'instruire des expériences des autres et de la sienne, si le secrétaire ou le président stimulait la nonchalance de plusieurs, l'agriculture, l'industrie laitière, ses accessoires, les bonnes méthodes amèneraient vite un changement heureux qui serait l'aisance et la prospérité.

LE FERMIER DE L'ANNONCIATION

Guerre à l'Alcool

La flûte enchantée

Les légendes d'Allemagne nous parlent du vieillard à la flûte enchantée, qui s'en allait parcourant les villes et les bourgades de la contrée.

Tous ceux qui entendaient les sons de la flûte magique, abandonnaient leurs occupations et suivaient le vieillard sans pouvoir s'arrêter. Et le vieillard, entraînant après lui ces foules magnétisées, les conduisait vers les rivages de l'océan. Il pénétrait dans les flots et s'avancait plus loin... A la vue du danger qui les menaçait, les multitudes effrayées voulaient rebrousser chemin, mais les accents de la flûte enchantée se faisaient entendre et les forçait d'avancer.

Bientôt, magnétiseur et magnétisés disparaissaient ensemble dans le gouffre...

Image exacte de la fascination que l'alcool exerce. Du moment qu'un homme a subi son influence fatale, il semble perdre tout empire sur sa volonté. En face de la misère qui approche, de la ruine qui menace, il cherche en vain à se ressaisir et à échapper au danger. La voix du magnétiseur se fait entendre et l'homme reprend sa course vers l'abîme, vers la mort...

R.P. EDOUARD HAMON

Notes et Faits

Un autre grand mouvement vient de se produire, sur le Banc judiciaire de la province de Québec. Le juge en chef de la Cour d'Appel, notre honore sociétaire sir Alexandre Lacoste a demandé et obtenu sa retraite, après quinze années de service actif. L'honorable juge Henri Taschereau, de la Cour Supérieure, est appelé à lui succéder. Pour remplacer ce dernier, M. le juge Bruneau, qui venait d'être nommé à S. Hyacinthe, est immédiatement transféré à Sorel et M. le juge Charbonneau à Montréal; M. Paul G. Martineau, avocat au barreau de la métropole, devient le nouveau titulaire du siège de S. Hyacinthe. Ces nominations, dans l'ensemble, seront assez bien vues. Le juge Taschereau est d'une vieille famille de magistrats; cousin de l'ancien juge en chef de la Cour Supérieure. On admet que M. Bruneau avait droit à son tour de rôle, dans nos temps malheureux où la magistrature est la récompense courante de services politiques. Quant au juge Martineau, c'est un légiste reconnu, et tout en ayant rendu à son parti de notables services, par la plume et la parole, il a l'avantage de n'avoir jamais siégé comme parlementaire.

La Banque Provinciale du Canada, une institution monétaire à forte influence française, lors de sa récente assemblée annuelle, a annoncé une réorganisation brillante et vigoureuse, qui témoigne des sympathies et de la confiance qu'elle inspire en notre province, depuis quelques années seulement qu'elle existe. Elle augmente de \$2,000,000 son capital-actions, elle porte de cinq à sept le nombre de ses directeurs, et elle a choisi pour son nouveau président M. Hormidas Laporte, le grand négociant canadien-français et ancien maire de Montréal. M. G. N. Ducharme, financier très avantageusement connu, qui avait été le président depuis la fondation, a tenu à se démettre de ces fonctions, trop onéreuses pour son état de santé, tout en consentant, à la demande pressante de ses collègues, à rester directeur. Les nouveaux directeurs sont MM. Bosworth, l'un des vice-présidents du Pacifique Canadien, Rodolphe Forget, M.P., l'influent courtier canadien-français, et Tancred Bienvenu, gérant de la banque, qui a été la cheville ouvrière de l'institution et l'âme de sa prospérité. Sir Alexandre Lacoste a accepté les fonctions permanentes de président du Bureau des Censeurs de la banque. Ce dernier titulaire aussi bien que MM. Laporte, Ducharme, Bienvenu, et l'honorable M. Beaubien, un autre des directeurs, ainsi que M. le Dr A. A. Bernard, l'un des censeurs, sont au nombre des membres adhérents à la C.C.N. C'est donc pour nous, comme une joie de famille que de saluer les succès merveilles de cette institution nationale, et d'y souhaiter qu'ils deviennent de plus en plus complets, pour le pays et pour la race.

CHANCE EXCEPTIONNELLE POUR TOUS.

Nous tenons toujours un stock des plus complets et à des prix très réduits. Sur un stock de \$15,000 à \$20,000 que nous tenons régulièrement, il y a les trois quarts de fonds de failite, ce qui nous permet de vendre de 25 à 30 % meilleur marché que les prix ordinaires. Exemples : Poêle de cuisine garanti pour bien cuire, valant \$32.00, pour \$20.00. Machine à coudre, valant \$35.00, pour \$20.00. Pendules valant \$3.00, pour \$2.00. Pour toutes nos marchandises, les prix sont réduits en proportion.

Chez LAFLAMME & DESCHAMBAULT

M. DEROUIN, marchand de foin, de S. Jérôme, comté de Terrebonne, a constamment en mains du foin de première qualité et à bon marché. Avis à ceux qui en ont besoin. M. Derouin s'occupe aussi de la vente des terres à S. Jérôme et alentour; il invite les clients.

LE BYRRH
est le meilleur des Vins Toniques et Apéritifs connus.
ESSAYEZ-LE
Agents au Canada : HUDON, HEBERT & CIE, Limitée MONTREAL.

Dr Henri Cartier
Médecine Générale et Chirurgie
Cabinet de consultation, à l'hôtel Berthiaume, rue du Sacré-Coeur, en face du square Central, Nominigüe.

E. J. Leblanc
NOTAIRE, L.L.L.
Nominigüe, Qué.

ALYRE CHARLEBOIS
Le Grand Entrepôt de la Gare, à Nominigüe.
Tient constamment un assortiment complet de foin, grain, et autres provisions. — Aussi, excellente brique tendre. Chevaux commodes et voitures confortables toujours à la disposition des voyageurs, et excursionnistes. On s'occupe aussi de la vente des terres dans le canton Loranger.

Joachim Gélinas, L.L.L.
AVOCAT
15 rue Saint-Jacques MONTREAL
BUREAU A L'ANNONCIATION : 1er et 3ème samedis de chaque mois à la pension Aimé Reumont.
BUREAU A NOMINIGUE : 1er et 3ème dimanches de chaque mois à la pension Martineau.

P. J. Chartrand Paul L. Turgeon
Chartrand & Turgeon
COMPTABLES
55, rue St-François Xavier
Bell Tel. Main 3141 Montreal.
Tel. March. 642

A VENDRE.—Lot 31 et 32, 4e rang Marchand, maison et écurie, 25 arpents de faits, à 2 milles du village. S'adresser à Gédéon Jérôme.

La Banque des Marchands DU CANADA
Annonce qu'elle a ouvert une succursale à SAINT-JOVITE
[Chez le NOTAIRE PAARRETTE]
Le bureau de cette succursale sera ouvert chaque LUNDI et VENDREDI soir et chaque MARDI et SAMEDI, toute la journée.
Toutes les affaires d'une banque y seront traitées de la manière la plus libérale.
Une attention spéciale sera donnée aux besoins des cultivateurs.
A toutes les affaires reçues par la maille il sera porté une attention spéciale.

ARGENT PRETE
L'argent sera libéralement prêté sur des billets signés par des personnes responsables.

DEPARTEMENT D'EPARGNE
Des comptes pourront être ouverts pour la somme d'une piastre en montant, dans le Département d'Épargne, et l'intérêt sera payé au taux le plus élevé, savoir 3 pour cent. Cet intérêt sera ajouté au capital deux fois par année.
Votre argent peut être retiré en tout temps sans donner d'avis.
J. B. DONNELLY, Gérant

La Caisse d'Économie des Cantons du Nord
Saint-Jérôme, Que.
Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan. Fait toutes espèces de collections. Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique. Traites des pays étrangers encaissées au taux les plus bas. Intérêts alloués sur dépôts.
R. DESCHAMBAULT, Gérant.

Dr J. Pinault
Médecin et Chirurgien
Gradué de l'Université Laval de Québec. Licencié du "Board of registration in Medicine" de l'état du Massachusetts, E. U.
L'ANNONCIATION, Qué.

Pharmacie Veterinaire
—DU—
Dr Grignon, STE-ADELE, Que.
N. B.—On est prié d'indiquer le nom du journal sur lequel on a lu cette annonce.

Le Magasin General du Depot
NOMINIGUE, Qué.
Z. RENO, Gerant
Fleur et hardes faites.
SPECIALITE : Fonds de banqueroute
Achat et échange de produits agricoles, Fourrages, Peaux, laine, cuir, vieilles claques, crin, etc.—Logis pour colons.
—UNE VISITE EST SOLLICITEE—

LA PROVIDENCE
ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU
MONTREAL
Directeurs de La Providence MM. J. E. Duhamel, N.P. inspecteur de bureaux d'enregistrement; président, l'hon. M. Jean Prévost, ministre de colonisation; MM. Lafontaine, Berthier, Bissonnette, Montcalm, Girard Rouville, Daigneault, Bagot, tous députés provinciaux, MM. L. H. Desjardins, Terrebonne, Henri Boucher, St-Barthélemi, S. P. Champoux, Joliette, L. A. Picard, secrétaire-gérant, Westmount.

Bureau Principal : 52 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL
Souscription exigée par la loi: \$200,000.00
Assurance en force: \$1 500,000.00

Pourquoi devons-nous encourager cette compagnie?
10. Parce qu'elle est dirigée par des hommes d'expérience, solvables et honnêtes;
20. Parce qu'elle donne toutes les garanties nécessaires, proportionnellement à ses responsabilités;
30. Parce que ses taux sont les plus bas et qu'elle choisit ses risques;
40. Parce que c'est une institution nationale, encouragée par nos hommes d'affaires;
50. Parce que l'argent des assurés reste dans notre province;
60. Parce qu'elle n'emploie que des agents habiles, instruits et honnêtes;
70. Enfin, parce qu'elle règle promptement et libéralement ses pertes.
N.B.—On demande des agents pour les villes et la campagne.
S'adresser au Secrétaire-Gérant : L.-A. PICARD, Montréal.
A Nominigüe, s'adresser à M. Amédée DENAULT, Editeur-rédacteur de l'AMI DU COLON, rue S. François-Xavier.

MOBILIER RELIGIEUX
Gaston Vennat 51, St-François-Xavier, MONTREAL;
AGENT GÉNÉRAL POUR LE CANADA DES MAISONS FRANÇAISES SUIVANTES :
BIAIS FRERES & Cie, de Paris.
Ornements d'Eglise, Bronzes, Vases Sacrés, Tissus, Broderies et Galons, fournitures diverses pour ornements.
AMÉDÉE BOLLE, —Le Mans, (France)
Fonderie de cloches.
INSTITUT CATHOLIQUE DE VAUOULEURS (France)
Les plus vastes établissements d'art religieux du monde.
STATUES, GROUPES, CHEMINS DE CROIX, AMEUBLEMENT D'ÉGLISE de tous genres et en toutes matières.
— DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE —
N.B.—On traite, à NOMINIGUE, QUE., avec M. Amédée Denault, rédacteur de l'AMI DU COLON, rue S. François-Xavier

ST-AMANT & BOISVERT
Ferronneries et Quincailleries GROS ET DETAIL
Articles de construction : Vitre, Huile et Peinture de toutes sortes. Verre double pour porte. Couleur à l'huile et au Japon. Fer en barre, Acier en barre. Tuyau de toutes dimensions, Pompes, Fittings.
Nominigüe, Que.

ROCH JETTE
Photographie Générale
SPECIALITÉ : Vues et paysages de la région Labelle. Cartes postales illustrées des vues du Nominigüe. Photographie sur zinc et sur carton. Photographies à bon marché, pour personnes seules ou pour groupes.
NOMINIGUE, Qué.

P. E. FORGET
Magasin General
Maison de Nominigüe
Variété complète de marchandises dans toutes les lignes : Nouveautés (Marchandises sèches), Epicerie, Chaussures, Ferronneries, Vaisselle, Meubles, Provisions, Peintures, etc. Assortiment complet et absolument frais, dans tous nos départements. Spécialité Etoffes à robes Bon Marché. Service prompt. Satisfaction garantie. Les clients sont toujours les bienvenus à venir demander nos prix et voir nos marchandises avant de passer ailleurs.
J. D. MILLER, Gérant.

J. A. LALANDE & FILS
Magasin General
Près du Carré Central.
Fleur, avoine, foin, grain de tou fessortés, épicerie, ferronneries briques, chaux, Harnais, marchandises sèches.
NOMINIGUE, Qué.

LEON LEPINE
PEINTRE, DECORATEUR, LETTREUR et TAPISSIER.
Fait tous ouvrages dans ces lignes, proprement et à prix modérés.
Hotel du Nominigüe
Z. BARRETTE, Prop.
L'hôtel le plus rapproché de la gare. Omnibus à l'arrivée de tous les trains; Système de chauffage à l'eau chaude. Water closets (Privés) dans la maison. Patronné par les touristes.

A VENDRE
Un petit engin à vapeur, chauffant à la gazoline, et de la force 1 1/2 cheval-vapeur. Une occasion de bon marché. S'adresser au Monastère des Chanoines Réguliers, Nominigüe, Qué.
HOTEL POMINVILLE
Ancien Hotel Baillieu
Rue Notre-Dame, à michemin entre la gare et l'église. Bonne table, repas aux prix ordinaires. Chambres nombreuses et très confortables. Chauffage à l'air chaud. Privés dans la maison. Chevaux et voitures à la disposition des voyageurs. Voitures à tous les trains transport gratuits. Prix modérés; service général excellent.
NOMINIGUE, Qué.

GRANDE VENTE DE REPARATION

Vu le manque d'espace nous avons résolu d'agrandir notre établissement et à cette occasion nous ferons la plus grande vente à bon marché qui se soit vue.

TOUT POUR RIEN
Nous avons le plus beau choix de prélat de 2 verges de large que nous sacrifions à 15c. Au-delà de 30 patrons différenciés.

Convertes en Flanellette
Belles grandes couvertes en flanellette blanche pour 70c. la paire. Nous venons de recevoir un gros lot de broderie, jolis dessins, bonne largeur pour 1c. en montant.

Coton Jaune Coton Jaune
Notre coton vaut la peine d'être acheté; nous le vendons au prix de la manufacture: 7c. la verge ce qui vaut 10c. partout ailleurs.

CADEAUX! CADEAUX!

Avec n'importe quelle marchandise nous donnons des coupons pour le plein montant de vos achats, ce qui vous donne l'avantage d'orner vos maisons sans qu'il vous en coûte. Lorsque vous aurez pour \$40.00 de ces coupons, vous aurez droit à de très jolis cadeaux, aussi utiles qu'agréables.
Sur demande nous enverrons des échantillons.

Profitez des offres de la Maison

A. T. CONSTANTIN,

3601, rue Notre-Dame,
—S. HENRI de MONTREAL.—

Et encouragez l'AMI DU COLON,
J. H. Constantin,
ancien colon du Nord.

UNE HISTOIRE PAR SEMAINE

Le Coup de Mauroy

La conférence était contradictoire...

Avez-vous déjà assisté à une conférence contradictoire organisée par les socialistes? Non? Il faut voir ça, au moins une fois; seulement, un petit conseil, si vous n'êtes ni blindé, ni d'une force herculéenne, restez dans les environs de la porte.

L'orateur inscrit s'appelait Isaac Blumenhund; c'était un gros banquier, point allemand comme vous pourriez le croire — je ne jais pas qu'il ne l'ait jamais été, — personnage politique important dans son canton; il faisait partie d'un grand comité d'intérêts plus ou moins commerciaux et certainement électoraux, et se présentait à la députation comme candidat... collectiviste. L'in vraisemblable n'existe plus sur ce terrain-là.

Irréprochable dans sa redingote de coupe anglaise, le gilet traversé par une chaîne dont la grosseur eût rappelé de mauvais souvenirs à un forçat, Blumenhund se leva. Il avait la correction de parler des étrangers qui ont appris la langue par les livres. Dans des phrases académiques et pleines d'euphémismes, le banquier déclara le régime capitaliste condamné par le progrès et appelé à disparaître dans la société... future. Il exposa un plan de réorganisation sociale — que personne ne comprit, lui le premier dont seraient bannies les inégalités que la propriété privée crée entre les citoyens. Aux régimes d'égoïsme qui avaient été la honte des temps passés — il avait bien soin de ne pas dire présents — succéderait une ère de véritable fraternité où les affreux mots "le tien et le mien" ne seraient plus qu'un souvenir.

Avec une douce ironie, il dépouillait les bourgeois de la fortune conquise au détriment des prolétaires, quand la porte du fond, donnant accès sur l'estrade, s'ouvrit pour livrer passage à un nouvel arrivant. C'était sans doute un membre du bureau fort en retard, car il portait un superbe pardessus doublé de fourrures. Sans bruit il alla s'asseoir sur une des chaises restées libres à l'avant-scène et ouvrit largement la pelisse de renard bleu.

Blumenhund allait continuer à faire avec finesse le procès de "ceux qui s'engraissent de la sueur du peuple" lorsque ses yeux bleus, pleins de douceur, se posèrent sur le nouveau venu; ils s'en détournèrent aussitôt, puis y revinrent, tandis qu'une sueur qui aurait pu abreuver, sinon engraisser quelques personnes du peuple, une sueur abondante russela sur son front. On le vit rougir, pâlir, puis, perdant la tramontane, il se mit à bafouiller lamentablement.

Le président, inquiet, se pencha vers lui:

— Il n'est pas six heures, rassurez-vous, vous ne manquez pas votre deuxième conférence, une voiture est là pour vous conduire à la gare.

— Un éblouissement... excusez-moi. Il est grand temps, au contraire; et se dirigeant vers l'homme au pardessus de fourrure, "j'ai-

rais un mot à vous dire, Monsieur, fit-il, très bas."

Rapidement le banquier se retira sans serrer les mains qui se tendaient; celui auquel il avait parlé, resta bien carré sur sa chaise. Une certaine rumeur se fit entendre dans le public, mais personne ne demanda la parole. Au moment où le président allait faire voter l'ordre du jour, un des commissaires de la salle apparut, très rouge, et vint aussi dire quelques mots au dernier arrivé, qui fit un signe de dénégation. Il se retira pour revenir aussitôt, accompagné d'un second commissaire tout aussi rouge et agité. Ils n'eurent pas plus de succès.

Dans la foule on redoubla de curiosité, tous étaient debout. Le président vit qu'il fallait intervenir. Un des commissaires lui dit: "Il y a que le camarade Mauroy, que voici, s'est trompé de pardessus avec M. Blumenhund, et..."

— Moi? interrompit Mauroy très haut, en se levant, je ne me suis pas trompé de pardessus, j'ai échangé le mien contre celui du citoyen collectiviste Blumenhund."

Le président pâlit, les messieurs de l'estrade se jetèrent des coups d'œil de détresse. Dans la salle on se bouscula pour mieux voir; des rires et des menaces se croisèrent. Mauroy, que sa haute stature faisait dominer tout, continua:

— Mon pardessus a coûté 19 fr 95; celui-ci — je suis ouvrier tailleur — je l'évalue 890 balles. Chacun son tour. Puisque le banquier Blumenhund est d'accord avec moi pour trouver qu'il faut partager, j'ai pensé que nous pourrions commencer.

Le président, de plus en plus mal à l'aise, sentant le public devenir sympathique au "partageux", déclara brusquement:

— Assez parlé; restituez ce pardessus, et plus vite que ça, ou je fais chercher la police.

Mauroy éclata de rire: "Voilà où je voulais en arriver! proféra-t-il de toutes ses forces, écoutez tous: Ce collectiviste fait appel à la Rousse pour protéger la propriété privée!"

Un silence de stupeur régna dans la salle.

— Je commençais à entrevoir que nous sommes roulés; j'ai voulu en avoir le cœur net. Je sais quoi à présent; c'est la vieille histoire: "Ici on rase gratis, demain!" Tenez voilà le pardessus du youpin millionnaire; le collectivisme, c'est de la blague à gogos!

D'un mouvement rapide, l'ouvrier tailleur lança la pelisse fourrée dans la foule.

— A moi! à moi! cria-t-on en riant.

On se l'arracha, dans une bousculade où quelques vieilles rancunes s'assouvirent.

"Vive Mauroy!" hurlaient ceux de sa section.

"A bas le traître!" vociféraient les mameloucks qui vivaient aux crochets des chefs du parti.

Bien entendu ceux-ci s'étaient éclipsés; ça fait partie du programme en cas de conflit.

Le tohu-bohu devint infernal;

parmi les pacifistes de tantôt les chaises commencèrent à entrer en activité. Il y a des gens qui se servent ainsi de chaises pour asseoir leurs opinions.

"Gare à celui qui me touche" clamait le tailleur, "je lui casse la g...! A bas les menteurs qui berment le peuple!"

Soudain le gaz s'éteignit; et il faut croire que ce ne sont pas exclusivement les lumières qui amènent la paix et la fraternité, car, immédiatement, le calme se rétablit et l'assistance, en fait de revendications, ne demanda qu'une chose: la porte!

J'engage les collectivistes qui me liront (!) à usager le coup de Mauroy; ils m'en diront des nouvelles!...

Ceux qui nous encouragent

Adhésions récentes à la C.C.N.

— M. H. B., de Belœil, envoie de grand cœur l'obole de son abonnement à "l'œuvre excellente et patriotique de l'AMI DU COLON."

— M. le notaire J. G., de S. Benoit, Deux Montagnes, adresse à notre rédacteur, qui l'en remercie cordialement, de "chaudes amitiés" et ses "sincères souhaits de prospérité et de longue vie à l'organe des patriotes du Nord."

— M. L. B., négociant en vue de Montréal, l'un des associés de l'importante maison Hudon, Hébert et Cie, nous écrit, en renouvelant un contrat d'annonce et soldant son abonnement: — "Je profite de l'occasion pour vous présenter mes félicitations sur l'extension que prend votre journal ainsi que sur son nouveau format, ce qui est un signe indéniable qu'il est fort apprécié et recherché, et j'espère que le défricheur, "dont le mérite est aussi grand que modeste," suivant l'expression du Dr W. Grignon, saura reconnaître le travail et les sacrifices que vous vous imposez pour lui rendre sa tâche moins difficile et l'aider à supporter vaillamment ses rudes travaux."

— M. F. B., industriel de S. Jovite, en nous honorant de son patronage pour travaux d'impression, se soucriit: — "Un de vos abonnés, qui souhaite une année de prospérité à votre journal, qui nous intéresse et qui amène le progrès dans nos montagnes."

— M. T. C., industriel de Coupalville, dans les mêmes circonstances que le précédent, nous écrit: — "Je suis toujours anxieux de recevoir et de lire chaque numéro de votre bon journal l'AMI DU COLON. Oui, il est vraiment "l'ami" de tous, et principalement de ceux qui aiment le vrai et les bonnes choses. Je désirerais que tout le monde fût abonné à des journaux comme l'AMI DU COLON et la Croix, de M. Bégin, de Montréal. Un grand nombre y puiseraient des principes qu'ils n'ont pas. Je vous souhaite donc un grand succès dans l'œuvre patriotique et religieuse que vous avez si bien commencée."

— M. J. M. TELLIER, le distingué maire de Joliette et député provincial du comté du même nom, accompagne sa remise des bonnes paroles suivantes: — "Pour payer mon abonnement d'un an à votre intéressant journal. Vous souhaitant tout le succès et l'encouragement que vous méritez..."

ZOTIQUE GAUTHIER

Entrepreneur-Charpentier et Menuisier

Fabrique de Portes, Chassis, Jalousies, Blanchissage et Découpage, tournage du bois de construction et tous ouvrages des boutiques mécaniques à bois.

NOMININGUE, — — — QUÉ.

P. E. FORGET

Marchand-Generel

Marchandises Seches, Chaussures, Provisions, Farines, Foin, Ferronnerie, Peinture, Vitre, Vaisselle, Briques, Chaux, Articles de Fantaisie

GROS ET DETAIL

SPECIALITE: Gros stock de Chaussures à prix coutant. Toujours en mains chevaux de course et de trot à vendre, ainsi que voitures et harnais. Bon marché.

Maison a Nomingue

LABELLE, — — — QUÉ.

La Grippe Vaincue!

Par un Remède Naturel d'une Efficacité Merveilleuse.

35 Ans de Succès:

Tel est le record de cette préparation qui a fait ses preuves pendant la dernière

Epidémie de Grippe.



Une Combinaison Scientifique de

Gomme d'Épinette, Cerisier Sauvage, Marrube et Quinquina.

25c. la Bouteille. En vente partout.

Quelques doses de "SPRUCINE" prises au début de l'accès enrayeront les progrès de La Grippe, et vous rendront la Santé.

WINGATE CHEMICAL CO. LTD., - MONTREAL, CANADA.

L'IMPRIMERIE de "L'AMI DU COLON"

SE CHARGE DE TOUTES SORTES D'IMPRESSIONS COMMERCIALES, à taux modérés.

On peut s'y procurer également des formules, blancs et imprimés de toute espèce: tels que reçus, billets, en-tête de compte, formules légales, pancartes de MAISON À VENDRE ou À LOUER, etc., etc.

Banque d'HOCHELAGA

St-Jerome, Que.

Capital payé - \$2,000,000.
Fonds de Réserve - \$1,600,000.

Toutes affaires transigées par la maille reçoivent une attention spéciale.

ALEX LEFORT, Gérant.

O. Brassard

HORLOGER et BIJOUTIER.

L'Annonciation, Qué.

SPECIALITE: Réparations

Bureau ouvert à Nomingue, le samedi de chaque semaine à l'Hôtel Gauthier. Agent de l'assurance contre le feu La Providence.

Demandez les fameux cafés

"St-Marc"

— ET —

"La Créole"

Augustin Comte & Cie.

IMPORTATEURS DE

Thés, Cafés, Epices, etc., etc.

442, rue St-Paul,

MONTREAL.

Rheumatism
Guérison radicale garantie par LE REMÈDE D'ALBERT'S 30 ans de succès, \$1 la bout. Circulaires sur demande. A. E. HUGHES & CO., P. O. B. 530, Montréal, Canada.



Service des Laurentides

DE L'EST À L'OUEST

MONTREAL À SAINT-JÉROME

N. B.—Tous les trains qui viennent à Nomingue, de Montréal, ou qui retournent, de notre gare, terminés à la métropole, arrêtent à S. Jérôme.

De plus, les trains suivants font le service spécial de S. Jérôme: tous les jours dimanche excepté, à 8.45 a.m.; tous les jours, sauf les samedis et dimanches, à 6.35 p.m.; le samedi, spécial à 1.40 p.m.

MONTREAL À STE-AGATHE

Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m.

Trains supplémentaires, les mardis, jeudis et samedis, à 8.45 a.m. Le dimanche, à 9.15 a.m.

MONTREAL À LABELLE

Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m. Les mardis, jeudis et samedis, train de la matinée, à 8.45 a.m.

MONTREAL À NOMININGUE

Tous les jours, excepté les dimanches à 4.45 p.m.

Les mardis, jeudis et samedis, train supplémentaire de la matinée, à 8.45 a.m.

DE L'OUEST À L'EST

NOMININGUE À MONTREAL

Tous les jours, excepté les dimanches, à 5.45 a.m.

Les mardis, jeudis, samedis, train l'après-midi, à 4.15 p.m.

LABELLE À MONTREAL

Tous les jours, excepté les dimanches, à 6.45 a.m.

Les mardis, jeudis, samedis, train de l'après-midi, à 5.15 p.m.

STE-AGATHE À MONTREAL

Tous les jours, sauf le dimanche, à 8.21 a.m. Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, à 6.55 p.m.

SAINT-JÉROME À MONTREAL

Tous les trains de Nomingue, plus, tous les jours, dimanche excepté, un train à 7.05 a.m.; les lundis, mercredis et vendredis, un train à 5.40 p.m.

Par ordre,

EMILE J. HEBERT,

Agt. gén. du Serv. Voyageurs

Le Nord Canadien de Quebec

Division Montfort et Huberdeau.

Quotidien excepté le Dimanche	STATIONS	Quotidien excepté le Dimanche
5.35	D. Montréal (C.P.R.)	9.20
7.28	Montfort Jct.	7.29
7.35	Montfort Jct.	7.20
7.45	S. Sauveur	7.08
8.08	Morin Flats	6.50
8.40	Montfort	6.30
9.25	Lac des Seize Isles	6.00
9.55	Weir	5.20
10.07	Arundel	5.05
10.15	A. Huberdeau	5.00
P.M.		A.M.

Trains de fret rapides tous les jours.
C. W. SPENCER, Gérant Général.
GUY TOMBS, Agent Général Fret et Passagers, Montréal.
A. J. GORRIE, Surintendant Général.

Cie Cie TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris France
Départ chaque jeudi, à 10 hrs a.m.
*LA SAVOIE.....14 Fév.
*LA TOURAINE.....21 Fév.
*LA PROVENCE.....28 Fév.
*LA BRETAGNE.....7 Mars.
*Paquebots à deux hélices.
Génin, Trudeau et Cie., Agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre Dame Ouest, ancien numéro, 1670 Notre-Dame, Montréal.

Mots d'ordre Colonisons !

Sursum Corda ! Haut les cœurs ! Cessons nos luttes intestines, renforcissons nos rangs, car dans 25 ans dans 10 ans peut-être, nous aurons des luttes terribles pour conserver à notre nationalité son cachet particulier, et lui assurer, dans les affaires sociales, politiques ou financières, la prépondérance qu'elle occupe en ce moment.

Prière d'attendre

La surabondance des matières nous force de nouveau à remettre au numéro subséquent une foule de choses préparées pour celui-ci, notamment trois ou quatre articles de rédaction et d'intéressants courriers de Labelle et de Coupalville, arrivés à la dernière minute. Nous supplions nos lecteurs de prendre patience et de nous pardonner cette "congestion", dont nous souffrons autant qu'eux et à laquelle nous espérons bien trouver le bon remède quelqu'un de ces jours.

Chronique Régionale

NOMINIQUE

A sa séance de mardi soir, notre conseil municipal a pris connaissance des soumissions qu'il avait demandées, et accordé le contrat pour la construction de notre hôtel de ville. L'heureux adjudicataire est M. Hormisdas Lefebvre, au prix de \$2,200. L'édiffice devra être commencé dès que le dégel du sol le permettra, et complété, pour occupation, le plus tard au 15 août 1907.

Nominique attire de plus en plus la population environnante, par son activité industrielle. En ces dernières semaines, nous avons vu avec plaisir plusieurs familles de la Lièvre et de la Kiamika venir fixer chez nous leurs pénates. Une autre acquisition que devra faire notre village, avant longtemps, si l'on en croit la rumeur, est celle de M. Anger, le bourgeois et prêtreur bien connu, ci-devant de La Conception. Ainsi que nous l'annoncions récemment, il a vendu ses propriétés en cette dernière paroisse, et l'on assure qu'il songe à venir s'établir à Nominique, auprès de sa fille, épouse de M. Euchariste Brunet, marchand, de la rue S. Augustin.

M. J. A. Giard, voyageur de commerce, de S. Hyacinthe, et l'un de nos membres adhérents à la C. C. N., était de passage à Nominique, la semaine dernière.

Nous avons également salué avec plaisir au milieu de nous M. le curé Proulx, de Labelle, et le R. P. Charles Bertin, curé de Ste Marie de La Minerve, encore convalescent d'une longue et rude attaque de grippe.

M. le curé Cadioux, de Ferme-Neuve, qui était parti lundi matin est revenu dès mercredi soir, de

Montréal, à Nominique, sérieusement affecté d'une forte attaque de bronchite qui le prit à Montréal et l'empêcha d'accompagner à Québec M. le curé Génier, du Rapide de l'Original, son compagnon d'expédition. M. Cadioux est immédiatement retourné à son presbytère, où nous souhaitons qu'il trouve un prompt et parfait rétablissement. Notre habile praticien, M. le Dr Henri Cartier lui a prescrit un traitement.

Le R. P. curé de Nominique vient de terminer sa visite de la paroisse, après dix jours de marche, tant pour la campagne que pour le village. Il a constaté la présence chez nous de plusieurs familles nouvelles, notamment des cantons de la Lièvre et de la Kiamika.

Notre ancien concitoyen, M. le Dr H. Renaud, était de passage à Nominique dans les derniers jours de la semaine passée. Il arrivait de L'Annonciation et de L'Ascension où, de concert avec le Dr H. Duhamel, de Montréal, il a participé à deux sérieuses opérations chirurgicales. Il n'y a que quelques semaines que le Dr Renaud est revenu de la hauteur des terres, aux sources de la Gatineau, où il a démissionné comme médecin du parti C. des ingénieurs occupés au tracé du G.T.P. Il a dû faire 180 milles en voiture pour atteindre les chars, à Maniwaki. Le docteur rapporte de sa lointaine expédition des impressions fort intéressantes. Nous aurons peut-être l'occasion d'en entretenir nos lecteurs. M. le Dr Renaud est temporairement en résidence chez son père, à Montréal.

M. le Dr Henri Cartier vient de transporter à Phôtel Central (chez M. Berthiaume) son cabinet de consultations et sa résidence, qu'il avait tenus jusqu'ici chez M. Gadoury, angle des rues du Sacré-Cœur et S. François Xavier.

M. G. N. Gastonguay, ingénieur en chef du ministère de la colonisation, à Québec, était de passage à Nominique, mardi matin, en route pour les cantons de la Lièvre et de la Kiamika.

Chez Laflamme et Deschambault

Ventes spéciales de la semaine finissant le 9 février. Étoffes à robes valant 80c et 50c la verge, pour 60c et 37c. Chemises blanches valant \$1.00 et 60c pour 75c et 45c. Chemises en carisé valant \$1.10, pour 75c. Velours rouge ou blanc valant 55c, pour 35c. Velours vert valant 75c, pour 45c.

L'ANNONCIATION

Brillant souper de famille, dimanche le 27 janvier, chez M. Cléophas Renaud, l'un de nos conseillers. M. Renaud conviait, en effet, ce jour-là, à un souper de famille ses parents et ses intimes, à l'occasion de son prochain départ pour le Nord-Ouest canadien. Après le souper, il y eut discours, chant, musique et danse. On s'amusa ferme jusqu'à une heure très avancée de la nuit. Vers une heure, un superbe réveillon fut servi aux invités par Mme et Mlle Renaud, qui s'acquittèrent de leur tâche avec autant de grâce que de bon goût, comme seul on sait le faire dans nos braves familles canadiennes. Une chose, cependant, assombrissait cette jolie fête intime, c'était la pensée de voir partir bientôt cette brave famille d'au milieu de nous.

Parmi les invités on remarquait Mme L. Gauthier, S. Jovite ; M. A. Gauthier, Labelle ; M. M. M. Brisebois et P. Savage, Ste Scholastique ; M. F. Nantel et Mlle M. Nantel, S. Canut ; M. et Mme W. Guay, Mont-Tremblant ; M. et Mme H. Charrier, M. le notaire et Mme P. Morissette, M. et Mme Gil. Filion, M. et Mme Noël Charrette, M. H. La-douceur, Melle J. Panneton et un grand nombre d'autres, tous de L'Annonciation.

Samedi, le 26 janvier, avait lieu ici la touchante cérémonie du baptême d'une adulte, Mlle Amanda Bergogne, fille de M. Bazile Bergogne, de cette paroisse. Mlle Bergogne avait été élevée dans le culte méthodiste ; elle s'est convertie au catholicisme, et elle a épousé, mardi, le 5 février, M. Phydime Chalifoux, de Nominique. C'est le R.P. Etienne, curé de L'Annonciation, qui a présidé au baptême et qui, le lendemain matin, a fait faire sa Première Communion à la jeune néophyte. M. et Mme Constant Péclat ont servi de parrain et marraine à la nouvelle baptisée.

Dans notre église paroissiale, lundi le 4 février, avait lieu le mariage de M. Joseph Guibord à Mlle Exire Sarrazin. Les jeunes époux

sont partis en voyage de noces à Montréal. M. Joseph Sarrazin, père de l'épousée, est un de nos riches fermiers de L'Annonciation, et M. Guibord est un cousin de M. Onésime Guibord, député du comté de Russell à la Législature d'Ontario. — Lundi, le 4 février est décédée, ici, Mme Damase Laliberté, qui a succombé aux suites de l'excès des fatigues qu'elle s'était imposées pour soigner son mari et une couple de ses enfants, malades de fièvres typhoïdes. Bien que son état eût d'abord été grave, elle avait paru se remettre un peu, lorsqu'une complication de fluxion de poitrine s'est produite et la menée à la tombe. Cette héroïque mère de famille a enduré de cruelles souffrances, conservant jusqu'à la fin sa parfaite connaissance. Puisse ce martyr du devoir lui mériter bien vite l'éternelle récompense dont savent rendre dignes de telles vertus domestiques.

S. JOVITE

M. Albert et Melle Alberta Méloche, fils et fille de M. Antoine Méloche, ainsi que Mlle Agar Desjardins, leur cousine, tous de S. Augustin, Deux-Montagnes, étaient en promenade chez leur oncle, M. Jos. Barbe, ces jours derniers. A cette occasion Mme Vve Louis Desjardins donna un dîner de famille. Ces gens venaient pour la première fois dans nos belles montagnes.

Dimanche, le 27 janvier, par un score de 4 à 1, notre club de S. Jovite a remporté une victoire éclatante sur les Labelle. La joute fut très excitante, et nos hommes jouèrent en artistes. L'équipe était comme suit :

- S. JOVITE LABELLE
U. Fortin... But... Ouellette.
A. Meilleur... Point... Berthiaume
B. McPeat... Cover... D'Amour
E. Buchannan... Avant... Bériault
B. Grace... Côté
G. Strong... Bigonnesse
M. Charbonneau... Trower
Directeurs du jeu, P. Delisle et A. Godon. Arbitre, McGibbon. Chronométrateur, Z. Raymond, de Labelle.

Plus de quatre cents personnes assistaient à cette joute.

Lundi, le 28 janvier, avait lieu ici le service de Mme Jean Forget, décédée vendredi le 25. Mme Forget laisse onze enfants. Nos plus sincères sympathies à la famille.

Oui, le club de hockey de S. Jovite est toujours là. Dimanche, le 3 février, il a rencontré les S. Jérôme, dans une partie très rude, et c'est là que nos joueurs comme Grace, Charbonneau ainsi que Pit Meilleur, ont prouvé qu'ils sont capables de jouer quand c'est nécessaire. Nous devons à tous nos félicitations.

Le score fut 4 à 4, mais par erreur de jeu les S. Jérôme ont quitté le terrain avant la fin du tournoi.

- Les équipes étaient comme suit :
S. JOVITE S. JEROME
U. Fortin But J. Lorrain
A. Meilleur Point L.P. Fournelle
B. McPeat Coyer A. Langlois
B. Grace Avant A. Parent
M. Charbonneau R.A. Le Roy
Geo Dury W.P. McCullum
G. Strong R. Brissette
Juge, Harvey McPeat. Arbitre, P. Delisle, P. Robert. Chronométrateur, B. Walker.

S. FRANCOIS REGIS

On estime à environ cent-vingt (120) le nombre des hommes et jeunes gens présentement absents de notre paroisse, pour aller travailler dans les chantiers des cantons voisins, faute d'emploi rémunérateur sur place. L'arrivée du chemin de fer serait sûrement un bienfait pour nous.

S. Gerard de Montarville

Rapport de la dernière visite de paroisse : 108 familles, 626 âmes, 343 communicants. La quête de l'Enfant-Jésus a été des plus abondantes.

M. H. Brière, forgeron, vient d'accepter l'agence de "The Ginnis Mfg Co'y", de Montréal, pour la vente de tout ce qui est nécessaire dans une érablière. Il a déjà fait plusieurs ventes importantes.

M. Giguère, marchand de cigares, était de passage à S. Gérard, ces jours derniers.

M. A. Bisailon est de retour des chantiers ; son frère Jos. est allé prendre sa place.

Ste Veronique de Turgeon

M. Joseph Moffet, notre actif industriel-colon, épousait, le 28 janvier, à L'Annonciation, Melle Gagnon. Aussitôt après le mariage, l'heureux couple est parti par le train de 6 h. du matin. Ils se rendaient à S. Agapit de Lotbinière, pour assister à un autre mariage, celui de Melle Moffet, la sœur du jeune époux. Ils vont fêter en commun les joies des noces dans la maison paternelle, sous les regards de leurs heureux parents. Nos meilleurs souhaits les accompagnent. Le frère du jeune marié est déjà installé parmi nous avec sa famille ; leurs succès à tous deux, depuis leur arrivée, ont déjà décidé d'autres de leurs frères et de leurs parents à venir partager leur existence et bénéficier comme eux des avantages qu'offrent la culture et le bois.

Était en visite chez M. Francisque Raymond, l'autre dimanche, M. Xénophas Charbonneau, son beau-frère, maire de S. Ignace de Nominique, paroisse.

L'agent de la Cie Riordan demandait, ces jours derniers, à M. Henri Martineau s'il voudrait leur vendre son bois franc et leur laisser avoir du terrain sur les bords du lac Tibériade pour construire un moulin. Il est probable qu'avant longtemps cette puissante compagnie mettra ici un moulin qui donnera du commerce pour un grand nombre d'habitants. Que ceux qui désirent faire chaque année de l'argent en restant sur leur terre et en la défrichant viennent donc au plus vite se choisir un lot de bois franc, qui ne serait pas trop éloigné de l'endroit approximatif où sera le moulin, car ils pourront alors facilement vendre tous les billots qu'ils couperont dans leurs abattis, comme ils le peuvent déjà le faire, du reste, mais moins en grand, avec les messieurs Moffet.

L'ASCENSION

Mme Larivière, tante de M. F. X. Desnoyers, est morte jeudi de la semaine dernière, au matin : elle était âgée de 87 ans, et malade depuis assez longtemps. Son service eut lieu le samedi à neuf heures.

Nos sympathies à la famille. — M.M. les Drs Henri Duhamel et Henri Renaud, de Montréal, et Côme Cartier, de L'Annonciation, étaient de passage ici, jeudi soir dernier, les aimables hôtes de notre curé.

M. Leslie Sibley, fils de notre populaire contracteur, est arrivé dans sa famille pour y passer quelque temps.

M. et Mme Victor Legault, de La Conception, étaient en promenade ici, la semaine dernière, à l'hôtel Legault.

On signale comme un "record" du genre, au chantier de la Cie E. B. Eddy, le transport en une seule charge, tirée par une seule paire de chevaux, de cent morceaux, ayant en moyenne quatorze pieds de long et neuf pouces de diamètre.

Le chargement avait été fait par un spécialiste du nom de Cook, de Calumet, Qué., et les chevaux furent conduits par un nommé Louis Raymond, de Grenville, Qué.

Courrier de N.-B. de la Sabote (Pour l'Ami du Colon)

M. le curé Lemay vient de terminer sa visite paroissiale et se déclare enchanté des ressources et de la générosité de ses nouveaux paroissiens.

La dette passive de la fabrique ne permettant pas de commencer la construction de la nouvelle église, M.M. les marguilliers feront faire au temple actuel les réparations les plus urgentes.

Les procédés pour l'érection canonique et civile de la paroisse sont poussés activement. Les intéressés espèrent que le tout sera terminé d'ici à quelques jours.

M. Henri Chartrand, qui était revenu des chantiers gravement malade, est en pleine voie de guérison, grâce aux bons soins du Dr Tremblay.

M. et Mme Firmin Bourgeois, rentiers de Ponsonby, et Mlle Marie-Jeanne, leur fille, sont en promenade au presbytère pour une semaine.

Notre sympathique concitoyen, M. Delphis Deslauriers, nous est revenu de Cobalt, enchanté de son voyage ; son exemple a été suivi par M. M. Johnny, Delphis Chalifoux et Alfred Bolduc, qui se proposent de retourner après un court séjour au milieu de nous.

LA BANQUE D'HOCHELAGA
Paiera ou capitalisera à l'avenir les
INTERETS sur DEPOTS d'EPARGNES, QUATRE FOIS PAR ANNEE,
1er Mars, 1er Juin, 1er Septembre, 1er Decembre
BUREAU PRINCIPAL : - - - MONTREAL
Capital Payé - - - - - \$2,000,000
Fonds de Réserve - - - - - 1,600,000
SUCCURSALE A SAINT-JEROME,
ALEX. LEFORT, Gérant.

En Voulez-vous
DE BELLES MONTRES, BAGUES, JONCS, ET TOUTES SORTES DE BIJOUX DE PREMIERE CLASSE.
A bon Marche ?
Vous n'avez qu'à visiter
Le Palais enchanté de la Région Labelle
LE MAGASIN ALLAIRE, d'ORFÈVRE et BIJOUTERIE, A L'ANNONCIATION
Vous y trouverez également : Horloges, Diamants, Boîtes à Bijoux, Boutons de Manchettes, Bracelets, Chaînes de Montres, etc. SPECIALITE : Grand choix d'excellentes lun. ltes. Réparages faits avec promptitude.
POUR LE MOIS DE FÉVRIER SEULEMENT.
REDUCTION PARTICULIERE
20% de RABAIS sur les Diamants, les articles en or, argent, simili-or (goldfill), plaqué (rollplated) et métal à fusil (gun metal) ; 10% sur toutes sortes d'autres objets de bijouterie et orfèvrerie.
J. E. ALLAIRE, Bijoutier et Opticien diplome. L'ANNONCIATION, QUE.
Rue Principale, Pres du Pent.
Depuis le 1er septembre 1906, M. Ovide Brossard n'est plus à l'emploi de M. Allaire.
Maison principale, à MONTREAL, 1213 Sainte-Catherine-Est. Téléphone Bell, Est, 1804.
N.B.—M. Allaire est présent lui-même, à chaque quinzaine, le mardi, à Labelle, le mercredi, à L'Annonciation, le jeudi, à Nominique. Représentant permanent à Labelle, M. Bériault, agent, à la station du chemin de fer.

AVIS

Dame Rumeur nous annonce que le Dr Tremblay, chirurgien-dentiste, va très probablement s'établir définitivement au sein de notre population. Nous en serons bien aise, vu que ce monsieur est un de ces jeunes gens intelligents et laborieux qui laissent le meilleur souvenir partout où ils passent.

La dernière tempête a causé des dégâts assez considérables sur le réseau téléphonique de la Cie de la Rivière du Lièvre : ce qui a interrompu nos communications avec l'extérieur pour un couple de jours. Ensuite, plusieurs constructions ont été démolies, entre autres un des hangars de M. Alp. Boisvenu, marchand.

Le 22 janvier dernier, un incendie qui aurait pu avoir des conséquences funestes, s'est déclaré dans les écuries de M. Gilbert Latour, hôtelier. N'eût été l'ardeur déployée par nos villageois pour combattre l'élément destructeur, notre village, d'ordinaire si coquet, ne serait plus qu'un monceau de cendres et de ruines.

M. Vallille, gérant de la Cie McLaren, a été vu tout dernièrement dans nos parages, en route pour la Grande Chute, et N. D. du Laus. Il accompagnait deux Américains qui sont venus, paraît-il, visiter les forces hydrauliques de la Lièvre, avec l'intention de former une compagnie pour la construction d'une voie ferrée électrique. Ce serait pour notre paroisse une bonne aubaine, qui permettrait d'exploiter avantageusement les riches mines de plombagine, de phosphate, de mica etc., que nous possédons, et nous reverrions peut-être les jours d'abondance d'autrefois.

M. Joseph Cadioux, secrétaire trésorier du conseil municipal et de la commission scolaire, a eu la douleur de perdre un de ces enfants en bas âge. Nos sympathies à ce monsieur et à sa famille.

Est par le présent donné que demande sera faite à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, par Alphonse Taillefer, percepteur du revenu, de Montebello, Philémon de Varennes, receveur d'enregistrement, et Adolodat Charet, notaire, de Papineauville, Rév. J. P. Belanger, chanoine, et Nicolas Chénid, marchand, de Saint-André Avellan, et autres, pour la constitution en corporation d'une compagnie sous le nom de "Little Nation River Railway Company", avec pouvoir de construire, exploiter et maintenir un chemin de fer commençant à ou près d'un point entre Thurso et Montebello, sur la rive gauche de la rivière Ottawa, au village de Chénéville, et au delà, vers le nord jusqu'à un point près de la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, dans le comté d'Ottawa, ou dans ses environs ; d'acquérir, maintenir et exploiter des hôtels, parcs et lieux de sport et d'amusement, et de subventionner des personnes ou sociétés tenant de tels établissements ; d'acquiescer des pouvoirs hydrauliques et développer et maintenir des digues et canaux ; de produire et de vendre de l'électricité pour tous usages dans les localités avoisinant la ligne de chemin de fer ; de se fusionner ; de vendre son chemin de fer ; de faire des arrangements de tarif ; de bâtir et acquérir des bateaux, des docks et entrepôts ; de prendre des actions dans d'autres compagnies ; d'émettre des obligations ; de recevoir des bons des municipalités et de faire toutes autres choses incidentes à la construction et à l'exploitation d'un chemin de fer et nécessaires à l'exercice des pouvoirs ci-dessus mentionnés.

H. A. FORTIER, Procureur des requérants. Hull, 3 janvier 1907.

CANADA
Prov. de Québec
District d'Ottawa
No 1683
DAME ERNESTINE GÉRARD,
résidant dans la Municipalité des Cantons Unis de Suffolk et Addington, district d'Ottawa, épouse commune en biens de Joseph Franjetit alias Franchetti alias Franzetti, fils, cultivateur, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice, a, ce jour, institué une action en séparation de corps et de biens contre son dit mari.

MAJOR & FORTIER, Procureurs de la demanderesse. Hull, 2 janvier 1907.

Sentences anti-magonniques

Comme il s'agit d'une secte qui a tout envahi, il ne suffit pas de se tenir sur la défensive, mais il faut descendre courageusement dans l'arène et la combattre de front ; c'est ce que vous ferez, chers fils, en opposant publications à publications, écoles à écoles, associations à associations, congrès à congrès, actions à actions.

LÉON XIII, Pape

MAGASIN A LOUER

Au village de L'Annonciation, sur la rue Principale, près de la station, un spacieux magasin, avec logement très confortable au-dessus : le tout très bien fini et en bon ordre. Pour informations, s'adresser à L'AMI DU COLON, Nominique, Qué.

POISSON SALE, POISSON FRAIS.

Nos poissons salés et frais nous arrivent pour le carême : les prix sont à la hausse, c'est une bonne idée de placer sa commande dès maintenant, l'acheteur y gagnera certainement.

C. E. LAFLAMME, S. Jérôme, Q.

CIGARETTES
SWEET CAPORAL
SWEET CAPORAL
fumées universellement